



Le 21 novembre 2014

Les associations et collectifs ci-dessus (Autisme France, Collectif Egalité, Alliance Asperger, Autisme Apprendre Autrement) ont choisi de vous solliciter par un courrier commun à propos du projet de décret CRA.

Le projet de décret CRA, tel qu'il nous a été présenté, ne correspond pas aux attentes des usagers : la trop grande proximité des CRA, structures médico-sociales, avec les structures sanitaires ne permet pas la réalisation de l'ensemble de leurs missions et appelle une indispensable autonomie de gestion et de direction. Nous souhaitons tous par ailleurs une réforme de la gouvernance qui donne un rôle essentiel aux associations d'usagers du champ de l'autisme. Ce projet de décret ne saurait résoudre enfin les dysfonctionnements actuels d'un grand nombre de Centres de Ressources Autisme.

Nous vous demandons donc sa suspension et la mise en oeuvre d'une mission IGAS, préalablement à toute reprise de la concertation avec les associations. Nous espérons de cette mission IGAS qu'elle puisse conduire l'analyse critique de la structuration, du pilotage des différents CRA, de leurs écarts de qualité, ainsi que de leur réponse aux différentes missions qui leur sont confiées.

Nous en attendons des recommandations pour la redéfinition de leur rôle : la place centrale qui leur est reconnue dans le plan autisme 3, pour mettre en oeuvre et accélérer l'actualisation des pratiques et rendre un meilleur service aux personnes autistes et à leurs familles, exige d'eux un fonctionnement renouvelé.

Nous vous en remercions par avance et vous assurons de nos sentiments dévoués.